République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de
Master de Français
Spécialité : science de langage et sémiologie de la communication

Présenté et soutenu publiquement par
NAILI Khaoula

Titre

Enquête pour une inclusion de la nouvelle réforme de l'orthographe française dans la classe de FLE en Algérie . Cas des enseignants de FLE /des étudiants de 3ème année licence de Français université KASDI Merbah Ouargla promotion 2016-2017.

Dirigé par MARIR Asma

Jury :

Mme SMAYAH Fatima	**Président**
Mme BEN DJDIAA Imane	**Examinateur**
Mme MARRIR Asma	**Rapporteur**

Année universitaire : 2016/2017

Remerciements

Je me dois remercier Allah pour la volonté et le courage qu'il m'a donné pour l'achèvement de ce travail.

Je tiens avant tout à remercier M me. MARIR Asma, non seulement pour avoir accepté de m'encadrer, mais surtout pour ses conseils et sa gentillesse.

Je remercie également, le linguiste et

Le spécialiste des rectifications de l'orthographe du français

Département de linguistique Université du Québec à Montréal

, Mme. CHANTAL contant pour ses vifs encouragements de réaliser ce travail.

Je tiens à exprimer aussi ma profonde gratitude à Dr. AISSANI Mohamed et Dr. KHENNOUR Salah qui nous ont apporté leur aide en termes d'orientation et d'explication.

Et enfin, je remercie tous mes collèges dans l'enseignement qui m'ont aidée de prés ou de loin pour la réalisation de ce modeste travail :

M. Gharbi Masbah, M. MALKI Salim, M. BAR Mohamed,

M. BABAARBI Toufik et sa femme Yasmine, Mme. BADA Safia et Mme. DAHMANE Kenza

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à l'âme de mon père

À mon premier amour ma mère Fatima Zohra qui m'a bénie par ses prières.

À mon deuxième père, mon cher oncle Mohamed Lakhdar pour son encouragement, ses conseils et ses sacrifices.

À mes chers frères et sœurs, mes exemples éternels, mes soutiens Morals, mes sources de joie et de bonheur.

À toute ma famille ainsi que mon futur époux Dr.Elmouatez Billah qui m'a encouragée jusqu'au bout.

À tous mes amis

Table des matières

Introduction 06

Chapitre I : Aperçu historique de la réforme orthographique

1- Les précédentes réformes orthographiques

1-1- De l'écriture phonétique à la création de nouveaux graphèmes……. 09

1-2- La normalisation de l'orthographe française……...09

2- La nouvelle réforme orthographique

2-1- Le projet de 1990……..……..……11

2-2- L'enseignement de la nouvelle orthographe dans l'école française……..……...12

3- L'orthographe française

3-1- Définition de l'orthographe……...…...13

3-2- La description de l'orthographe

3-2-1- La description traditionnelle.....13

3-2-2- Description moderne ……..……...……..…….……14

Chapitre II : L'enseignement/Apprentissage de l'orthographe française en Algérie.

1-Le statut de l'enseignement du FLE en Algérie…….....……..17

2- Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage de l'orthographe française aux apprenants algériens……17

Chapitre III : Enquête et expérimentation

1- Description de terrain……...……..……...……...….20

2- Description de questionnaire……..…...…….……...…20

3- Description de l'activité……...…….……....…… 21

4- Analyse et interprétation des résultats

4-1- Analyse et interprétation de questionnaire……...……...21

4-2- Synthèse des résultats de questionnaire…….…….....33

4-3- Analyse et interprétation de l'activité……..……..…..……..……34

4-4- Synthèse des résultats de l'activité……..…….....……..……36

Conclusion ……..…...…….……...…..…...37

Les bibliographies……..……38

Les annexes

Introduction générale

Depuis plusieurs siècles, la langue française n'a pas cessé d'évoluer, et son orthographe a fait l'objet de plusieurs réformes. De la même façon aujourd'hui, l'orthographe du français connaît un nouveau changement qui est nommé « les rectifications orthographiques ».[1]

En effet, cet ensemble de rectifications orthographiques a été proposé par le Conseil supérieur de la langue française et publiée par l'Académie française en décembre 1990 dans les « Documents Administratifs » du Journal officiel.[2] Ces rectifications ont pour but de résoudre les problèmes graphiques importants, d'éliminer les incertitudes ou les incohérences de la langue. Elles rendent de surcroît l'apprentissage du français plus aisé et plus sûr pour les apprenants.

Notre principale préoccupation, en tant que des enseignants de Français Langue Etrangère (FLE) est de libérer l'orthographe française de cette toile d'araignée qui s'est tissée autour d'elle depuis plusieurs années et de rendre ainsi la langue française plus accessible aux apprenants du FLE. C'est pourquoi, il est judicieux de se poser la question suivante :

Dans quelle mesure les nouvelles rectifications orthographiques répondraient-elles aux besoins des praticiens du FLE ?

À partir de cette question qui guidera le cheminement de notre étude, nous formulons l'hypothèse suivante :

Lorsque le système orthographique de français devient plus régulier et comporte peu d'exceptions, alors l'orthographe devient plus simple, conforme à son usage, tant pour les francophones que pour les non-francophones.

Nous pouvons donc supposer que les nouvelles réformes peuvent alléger considérablement les difficultés orthographiques rencontrées par les apprenants.

Notre objectif principal est alors d'étudier la compatibilité de la nouvelle réforme préconisée par Le Conseil supérieur de la langue française avec les besoins

[1] CHANTAL, Contant et Muller ROMAIN, *rectifications de l'orthographe du français,* Canada, édition du renouveau pédagogique Inc, *2010*.P.7.
[2]Conseil Supérieur de la langue française, les rectifications de l'orthographe, in Documents Administratifs du journal officiel de la république française, 6 décembre 1990, n° 100, p.8.

orthographiques des praticiens du FLE et par conséquent, de connaître son influence sur leur usage de FLE.

Afin de recueillir des données pertinentes sur le terrain, nous allons réaliser deux enquêtes :

- La première est une enquêtes par questionnaire destiné à tous les enseignants de FLE afin de comprendre les besoins de la classe du FLE dans la matière de l'orthographe.
- La seconde est une activité pratique auprès des étudiants de 3ème année licence de Français dans le but de connaître leur tendance orthographique entre ce qui est ancienne et nouvelle.

Nous adapterons la méthode descriptive analytique qui nous semble convenable pour analyser nos outils d'investigation

Pour concrétiser notre travail de recherche, ce mémoire sera subdivisé en trois chapitres:

Le premier chapitre représente un aperçu historique de la réforme, tout en exposant les précédentes et les nouvelles réformes orthographiques.

Dans le deuxième chapitre, l'accent sera met sur l'enseignement/apprentissage de l'orthographe française en Algérie. Nous allons étudier le statut de l'enseignement/ apprentissage du FLE en Algérie. Ensuite nous exposerons l'orthographe française. Puis nous abordons les difficultés de l'enseignement/ apprentissage de cette compétence pour les apprenants algériens.

Le troisième chapitre, sera l'analyse des résultats de notre questionnaire destiné aux enseignants du FLE. Ainsi que l'activité menée auprès des apprenants de 3ème année licence française.

Chapitre I

Aperçu historique de la réforme orthographique

1-Les précédentes réformes orthographiques :

1-1- De l'écriture phonétique à la création de nouveaux graphèmes :

Au moyen Âge, l'écriture de Français a été très proche à la langue parlée de sorte que chaque phonème corresponde à un graphème.

À cette époque, l'orthographe variée tout en fonction des manuscrits et même au sein d'un texte, nous pouvons retrouver un mot orthographié de différentes manières.

Ce n'est qu'au XIIIe siècle seulement que la langue française devient la langue des textes juridiques et administratifs lesquels exigent plus de clarté et de précision.

En effet, le latin contient 22 lettres, (k, j, v, w) n'ont pas encore adopté. Cela a entraîné d'apporter certaines modifications dans le système orthographique qui penche essentiellement sur l'addition des consonnes dans les mots, supplémentaires ou étymologiques, mais ce sont des lettres muettes, leur utilité est visuelle pour éviter la confusion dans la lecture. Par exemple : pour différencier les mots *huit* et *uit* (vit), le h est supplémentaire et non pas étymologique et souvent le choix des lettres s'ajoute pour son étymologie comme le *d* dans pied du latin *PEDEM* qui se distingue ainsi du mot *pie* (oiseau) à l'écrit. Celles-ci évitent une ambiguïté de lecture, mais l'écriture du français devient moins phonétique.

1-2- La normalisation de l'orthographe française :

C'est à partir seulement de XVIe siècle et face à la diffusion des ouvrages que les spécialistes de la langue et les imprimeurs prennent de se fixer l'orthographe française, afin d'unifier les écrits.

De ce fait, ils s'ajoutent des signes de ponctuation, des signes diacritiques aux voyelles comme l'accent aigu sur le *e*. De plus, ils continuent à ajouter des lettres diacritiques étymologiques aux mots parfois de manière erronée : c'est le cas du c de scavoir par faux rapprochement au latin "scire"[3]. Ces modifications ont engendré l'écart entre le phonème et le graphème. Cela donne en faveur à Richelieu de fonder l'Académie Française en 1680 pour but de travailler avec tout le soin et toute la diligence à donner des *règles à langue française, à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.*[4]

---

[3]Dictionnaire d'étymologie Française. Auguste Scheler.1862, Bruxelle Auguste Shnée, Paris Firmin Didot. Page 301.

[4]NICOLAS, Faret, *Projet de l'Académie pour servir de préface à ses Statuts*, université de saint- Etienne, édition publiée par jean rousselet, 2010, p. 93

La première édition du dictionnaire de l'Académie Française a été publiée en 1694 pour simplifier l'orthographe, celle des imprimeurs.

> "…… *le dictionnaire de l'académie 1694, est l'œuvre de collectivité renouvelées qui s'étale sur cinquante ans. On ne s'étonnera pas du nombre d'étrangetés, de contradictions : beaucoup de consonnes diacritiques sont supprimée, mais pas toutes: plusieurs centaines de consonnes muettes sont supprimée, d'autres rétablies : mêmes bizarreries pour les consonnes doubles ….*"[5]

À cette époque l'orthographe était mal fixée et n'a pas de statut, la raison pour laquelle l'Académie a introduit des simplifications telles que : la suppression de consonnes muettes, la simplification de consonnes doubles.

Les éditions suivantes du dictionnaire de l'Académie en 1663 ont adopté d'autres modifications, l'adaptation de *j* et le *v* : "*La distinction entre i et j, entre u et v, réforme qui ne sera achevée que dans l'édition de 1798*"[6]. Au XVIIIe siècle, une réforme majeure a eu lieu grâce à l'entrée de philosophes et les écrivains à l'académie en 1740, pour instaurer une orthographe moderne :

> *"Le XVIIIe siècle verra une activité dictionnairique particulièrement importante et des propositions qui vont s'inscrire d'autant plus fortement dans la conscience de la nation que l'académie est peuplée d'écrivains audacieux et de grande renommées, en sorte que , dans la conscience commune, le dictionnaire, malgré les protestations des académiciens , acquiert l'autorité de la loi. L'orthographe prend sa forme moderne, l'ordre alphabétique enfin imposé clarifié l'entreprise, c'est la raison qui triomphe."*[7]

Ils ont modernisé plus de quart du vocabulaire par suppression des lettres grecque qui avaient été rajoutées, en compensant ce manque par l'emploi des accents, c'est le cas de *s* implosif qui a été remplacé par l'accent circonflexe *tête* (teste), la suppression de y final, l'amélioration de la répartition des accents, l'équilibre s'établit entre le principe étymologique et le principe phonologique.

> "De l'abbé d'Olivet à Duclos, l'effort est continu un mot sur quart est touché, on relève, entre autres, le remplacement du *s* par le circonflexe, la suppression de y final, l'amélioration de la répartition des accents, l'équilibre s'établit entre le principe étymologique et le principe phonologique. Et on notera qu'il faut attendre 1799 pour que l'académie substitue *ai* à *oi* bien après les décisions d Féraud dans son dictionnaire critique 1787."[8]

C'est jusqu'à au 1787, La rectification de la graphie *oi* en *ai*, par exemple les formes verbales j'estois, je feroi, je finirois, etc.

> "la 7ème édition, celle de 1878, marque le début d'un large mouvement pour une réforme de l'orthographe, mouvement immense et multiforme, lourd de tempête, que

---

[5]Cité par Chevalier, Jean-Claude, Nina Catach, *Histoire de l'Orthographe française* [compte-rendu], in Histoire Épistémologie Langage, Année 2003, Volume 25, Numéro 2. p.205.

[6] Cité par Chevalier, Jean-Claude, ibid. P.205.
[7] Cité par Chevalier, Jean-Claude, ibid. P.205.
[8] Cité par Chevalier, Jean-Claude, ibid. P.205.

> Nina catch n'avait pas eu le temps de rédiger, Renée Honvaut a résumé cette histoire complexe en une cinquantaine de page. Enumérant les diverses propositions avancées depuis le début de siècle par Georges leygues et Octave Gréard et Ferdinand Brunot jusqu'au binome Abert Dausette-Jacques Damourette et derechef Aritide Bestlais, René Haby, D'autre, sur la réforme proposée par le Conseil Supérieur de la langue Française dans les années 1990."[9]

Dans la 7ème édition du dictionnaire, Au XXe siècle, l'idée de la nouvelle rectification orthographique a été née grâce aux travaux des certains chercheurs sur l'orthographe française.

L'orthographe prend à se stabiliser seulement après de publier l'arrêté de tolérances orthographiques pour les candidats aux examens du ministère de l'éducation nationale.

À la fin des années 1980, les enseignants mais aussi les linguistes ont insisté à une nouvelle réforme.

.2- les nouvelles réformes orthographiques

2-1-Le projet de 1990 :

Les rectifications orthographiques actuelles sont nées en 1989 en France, après un questionnaire mené aux enseignants dont 90% sur 1150 enseignants sont favorables à une simplification raisonnable de l'orthographe. Cela est publié dans l'hebdomadaire du syndicat national des instituteurs[10].

En 2 juin 1989, le Premier ministre Michel Rocard préside le Conseil supérieur de la langue français qui rejoint par des experts linguistes, grammairiens et professeurs pour proposer un ensemble de rectifications orthographiques ou « Recommandations de 1990 » concernant[11] :

- Le trait d'union
- Le singulier et le pluriel des noms composés
- L'accentuation et le tréma
- La simplification des graphies anciennes ou d'origine étrangère
- La simplification des consonnes doubles

Ces rectifications constituent les règles de l'orthographe rectifiée approuvées par L'Académie Française et en 06 décembre 1990, le rapport a été publié dans les

---

[9]Chevalier, Jean-Claude, op. Cit. P.205.

[10] Cité par Michel, Masson, *les rectifications de 1990 : aperçu historique, in Mots : orthographe et société*, 1991, volume 28, numéro 01, P.57.

[11] Conseil Supérieur de la langue française .Op. Cite. p.8.

« Documents Administratifs » du Journal Officiel de la République Française.

L'enseignement de la nouvelle orthographe dans l'école française :

En juin 2015, le baromètre Voltaire[12] a indiqué que les Français n'en maîtrisaient que 45% de 84 règles d'orthographe de référence, alors qu'en 2010, ils en maitrisaient 51%, le niveau d'orthographe des Français a encore baissé. De ce fait, l'actuelle ministre de l'éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem a imposé de réaliser une activité de dictée quotidiennement dans les classes primaires afin d'améliorer le niveau des élèves dans la matière de l'orthographe.[13]

D'ailleurs, les résultats d'études démontrent que la rectification de certaines incohérences de l'orthographe rend l'apprentissage de la lecture et l'écriture plus aisée pour tous les enfants.

À la rentrée 2016, la nouvelle orthographe faisait ainsi son entrée officielle à l'école pour les cycles 2, 3 et 4 applicables à compter de septembre 2016. Cela a publié au bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, éditions spéciales, n°11, le 26 novembre 2015 : « *l'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiée par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990* »[14]. Cette nouvelle orthographe n'est pas obligatoire. Les deux orthographes seront permises, l'ancienne et la nouvelle, sans que l'enseignant ne sanctionne la non-application des rectifications orthographiques.

02-l'orthographe française

2-1-définition de l'orthographe

Nina Catch lui définit comme **:**

> « *La manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous - systèmes de la langue*

---

[12]Une équipe d'experts alliant des compétences sur les plans orthographique et pédagogique. Le principe est simple : les personnes désireuses de s'améliorer peuvent s'inscrire en ligne et bénéficier d'un service personnalisé de remise à niveau. A l'issue de ces exercices, ils peuvent passer l'examen du Certificat Voltaire. Baromètre Voltaire, « Les Français et l'orthographe ». 1re édition jeudi 11 juin 2015, http://www.projet-voltaire.fr/documents … ltaire.pdf .consulté le 11/5/2017.

[13]Marie, Piquemal, *Najat Vallaud-Belkacem pour une dictée quotidienne*, http://www.liberation.fr/france/2015/09/18/education-la-rentree-des-programmes_1384711 consulté le 24/12/2016).

[14]L'Association pour la nouvelle orthographe, *La nouvelle orthographe et l'enseignement*, https://www.orthographe-recommandee.info/enseignement/,(consulté le 24/12/2016).

(morphologie, syntaxe, lexique...). L'orthographe est un choix entre ces diverses considérations, plus ou moins réglé par des lois ou des conventions diverses.»[15].

L'orthographe est un ensemble de conventions et des normes pour écrire les mots d'une langue écrite tout en respectant la transcription correcte des graphies.

2-2-La description de l'orthographe[16]

2-2-1- la description traditionnelle:

- l'orthographe française est phonologique

Elle ne s'intéresse pas aux différentes variantes des lettres, car elle ne sert pas à former des nouveaux mots. Néanmoins, dans l'orthographe française, il n'y a pas toujours équivalence entre lettres et sons, car l'alphabet est insuffisant (26 lettres pour écrire 36 phonèmes).

- Elle est historique

L'orthographe française tient vraisemblablement au fait qu'elle porte des traces historiques: des traces latines par exemple, le développement naturel de la langue française.

- Elle est étymologique **:**

L'orthographe française porte des traces latines. Cela a pour fonction de nous rappeler à son origine latine. Exemples : corps (corpus) - temps (tempus) …

- Elle est morphosyntaxique :

L'orthographe agence les éléments de la phrase .cela concerne tous les accords (pluriel, féminin), les désinences, de nombre, genre et désinences verbales entre les éléments de la phrase.

- Elle est morpho lexicale :

L'orthographe maintient du mot d'une situation à une autre. Exemple : le mot bœuf conserve son *"f"* au pluriel, malgré la prononciation *"œux"*.

- Elle est discriminative, distinctive :

Elle sert à distinguer les homophones **(**tous les mots qui se prononcent de la même manière mais qui s'écrivent différemment). Exemple : ver, vers, verre, vair, vert.

02-2-2-Description moderne de l'orthographe :

"Nina Catach a abordé l'orthographe à travers le plurisystème, terme qu'elle créa pour souligner que l'orthographe contemporaine du français ne se réduit pas à un ensemble de règles scolaires, et n'est pas d'avantage constituée d'un amas

[15] Nina, CATACH. *L'orthographe française*, Paris, Nathan Université, 1995, p. 16.
[16] L'orthographe française, http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/orth/ortho.htm,consulté le11/05/2017.

d'incohérence comme certains se plaisent à le souligne. En réalité, l'orthographe française présente des régularités de nature diverse"[17].

Pour Nina CATACH la langue est pluri système qui repose sur trois sous-systèmes distincts :

- Phonogramme :

C'est la transcription des sons où les unités de l'écrit, appelées les graphèmes, notent les unités de l'oral appelées les phonèmes.[18]

Quatre types de phonogrammes existent :

– Lettre simple : quand il y a une seule lettre qui correspond à un phonème : (ɑ = /a/).

– Lettre simple à signe auxiliaire : une seule lettre (mais qui a un accent ou un tréma ou une cédille) qui correspond à un phonème : tête, ça, païen, etc.

– Digrammes : groupe de deux lettres qui correspondent à un seul phonème : ai (lait), ei (neige) pour /ε/, ph pour /f/, ou pour /u/, etc.

– Trigrammes : groupe de trois lettres qui correspondent à un seul phonème : eau pour /o/, ain pour / ε /, etc.

- Morphogramme :

C'est la forme ou variations de forme des mots[19], Nina Catach a également le divise en deux catégories :

-Morphogrammes grammaticaux :

Ce sont des désinences, c'est-à-dire des terminaisons qui correspondent à la catégorie grammaticale. Ce sont les marques du genre, du nombre, les flexions verbales..

-Morphogrammes lexicaux :

Ce sont des marques dérivatives de séries lexicales qui relient un mot à ses dérivés. Exemple : porc (porcin, porcidé)...etc.

Les morphogrammes jouent donc un rôle important dans la langue. Ils donnent aux mots leur identité, grammaticale ou lexicale.

- Les logogrammes :

C'est un système qui permet de distinguer graphiquement les homophones, de différencier les mots qui se prononçant de la même façon[20], exemple : foie, fois, foi, Foix...vingt, vin, vain.

---

[17]Claude GRUAZ, Renée HONVOLT, variation sur l'orthographe et les systèmes d'écriture, Paris, HONORE CHAMPION, 2001, P12.

[18] Nina CATACH, l'orthographe française, traité théorique et pratique, Paris. NATHAN, 1986, P16.

[19]Nina CATACH. Ibid. P17.

[20] Nina CATACH.Ibid. P17.

Selon Catach, Les graphèmes permettent de différencier les mots homophones grammaticaux (ce/ ces/ ses) ou lexicaux (compte/ conte/ comte). Ces distinctions reposent sur des lettres muettes qui sont contestées quand leur fonction distinctive ne semble pas nécessaire.

Chapitre II

L'enseignement /apprentissage de l'orthographe française en Algérie

1- statut du FLE en Algérie :

Malgré toutes les tentatives des aménagements linguistiques, le français domine le paysage linguistique algérien. Ce processus continue jusqu'à nos jours. C'est pour cette raison la langue française est enseignée dans tous les cycles scolaires comme une matière vivante :

> *" l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestable, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle"*[21].

Cet enseignement a subi plusieurs réformes dans les systèmes éducatifs.

Ces changements ont pour but d'améliorer le niveau du français.

Divers statuts lui ont été accordé tels que : « langue de spécialité », « langue étrangère Privilégiée », « langue des techniques », et depuis quelques années le français a pris le statut de langue étrangère :

> " *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* "[22].

2-Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage de l'orthographe française aux apprenants algériens :

L'orthographe française est l'une des plus compliquée au monde, elle exige le déploiement d'une grande énergie pour la maîtriser. Nous pouvons citer à titre d'exemple, les lettres muettes, les désinences verbales, les marques du pluriel mais aussi les homophones... ce qui représente environ 5000 règles à connaître pour écrire le français de façon correcte. D'ailleurs, L'acquisition de l'orthographe française par les natifs est assez complexe. Mais Lorsqu'il s'agit des apprenants algériens, ces problèmes deviennent plus complexes.

D'abord, il faut savoir que le système orthographique du français est très différent de celui de l'arabe. Initialement, l'écriture de la langue arabe appartient à la famille chamito-sémitique[23], un système phonologique différent de celui du français, qui est une langue latine faisant partie du groupe italique[24].

---

[21]Ministère de l'éducation national, *programmes et documents d'accompagnements de la langue française du cycle primaire*, Alger, juin 2011, p.7.

[22]*KANOUA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, Alger, édition Synergies, 2008, p.88.*

[23] Jacques, Leclerc, l'aménagement linguistique dans le monde, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/index.html,consulté le : 30/05/2017.

[24]Jacques, Leclerc. Ibid. Consulté le: 30/05/2017.

Ensuite, L'arabe est une langue à **consonantisme riche** : 26 consonnes, deux semi-consonnes (ou semi-voyelles), le "waw" et le "ya" et seulement trois voyelles : [a], [i] et [ou] notées au-dessus ou au-dessous de la consonne.

Au contraire, le français est moins riche en consonnes et **plus riche en voyelles** : 16 phonèmes consonantiques, deux semi-consonnes (ou semi-voyelles) : [y] et [w] et nombreux sons vocaliques qui peuvent aussi varier en fonction des accents régionaux: [a] (de "patte" ou de "pâte") ; [e], identique au [eu] ouvert ("chemin", "beurre") ; [eu] fermé ("heureux") ; [é] (de "blé") ; [è] (de "sèche") ; [ê] (de "fête") ; [i] ; [o] ouvert ("choc") ou fermé ("beau) ; [ou] ; [u] ; les nasales [an], [on], [in], [oin].[25]

C'est pour cela que les apprenants arabophones, en phase d'apprentissage de l'orthographe commettent des erreurs : *« l'apprentissage de française par les arabophones implique, à la base, l'acquisition d'un système phonétique et phonologique radicalement différent de celui de leur langue naturelle.»*[26]

De plus, face à la complexité du système orthographique du français, l'enseignant du FLE se trouve dans une situation délicate lors de la transmission de notions. Il se pose la question de savoir comment amener l'apprenant à écrire un texte sans faire des erreurs d'orthographe, comment l'aider à surmonter ses difficultés. Cela indique donc que l'apprentissage de l'orthographe exige une pédagogie adéquate pour son acquisition, qu'il est nécessaire de faire le lien entre la langue maternelle et la langue cible et qu'il est important de commencer son apprentissage de l'orthographe française en puisant dans ses connaissances, déjà acquises dans sa propre langue maternelle.

[25]Document proposé par le Lycée Français de Jérusalem (AEFE zone Europe du Sud-est) et validé par M. Michel NEYRENEUF, IA-IPR d'arabe, le 15 juin 2010.P. 05.

[26] J.L, Maume, in *l'apprentissage de français chez les arabophones maghrébins*, in langue française, 1973, volume 19, Numéro1, p.90.

Chapitre III

Enquête et expérimentation

1-description de terrain :

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons choisi de mener deux enquêtes :

01- Une enquête par questionnaire auprès de 35 enseignants du FLE dans tous les paliers éducatifs afin de connaître les besoins de la classe du FLE dans la matière de l'orthographe.

02- la deuxième, c'est une activité pratique auprès de 60 apprenants de 3ème année licence de Français à l'université KASDI Merbah Ouargla.

Nous avons choisi les apprenants de 3 ème année licence de Français comme échantillon, en tant que des futures enseignants. De plus, ils sont en fin d'étude, cela nous permet de penser qu'ils ont des compétences suffisantes pour l'usage de la langue française.

2- Description de questionnaire :

Pour avoir des réponses plus rapidement, nous avons créé un formulaire sur la toile de l'internet, cela nous a permis aussi de toucher le maximum des participants de tous les cycles.

Notre questionnaire contient treize questions dont certaines sont de type ouvertes et d'autres sous forme de QCM. Ces questions portent sur le profil de l'enseignement /apprentissage de l'orthographe en FLE.

La première et la deuxième question concernent les variables relatives à chaque enseignant : sexe, l'âge.

La troisième, quatrième et cinquième question : pour connaître les compétences de l'enseignant plus ou moins concernés par l'apprentissage de l'orthographe.

La sixième et septième question : pour connaître le statut de l'orthographe dans l'apprentissage du FLE.

La huitième question : pour connaître les causes de difficultés rencontrées dans l'apprentissage du FLE.

Dans la neuvième et dixième question, pour connaître les stratégies adoptées dans la classe du FLE pour l'apprentissage de l'orthographe.

Dans les questions onze, douze et treize : pour connaître l'avis des enseignants à propos de l'insertion de la nouvelle réforme dans la classe de FLE.

3- Description de l'activité

Pour recueillir des informations pertinentes sur notre sujet de recherche, nous avons opté pour une étude implicite dans le terrain. Il s'agit d'une activité qui repose sur le choix de l'apprenant entre le mot en orthographe ancien et le mot en orthographe nouvelle, selon le critère de conformité et l'accessibilité de l'usage.

Nous avons rassemblé 60 copies, en les codifiant ainsi : C1 pour la 1ère copie, C2 pour la 2ème copie, …. C60 pour la soixantième copie. Ensuite, nous allons juger le choix des apprenants entre ce qui ancien ou nouveau.

4-L'analyse et interprétation des résultats :

La création de notre enquête dans « Google Forms » nous a fourni une analyser en détaille des réponses par graphiques.

4-1-L'analyse et interprétation de questionnaire

1-La variable sexe (question 01) :

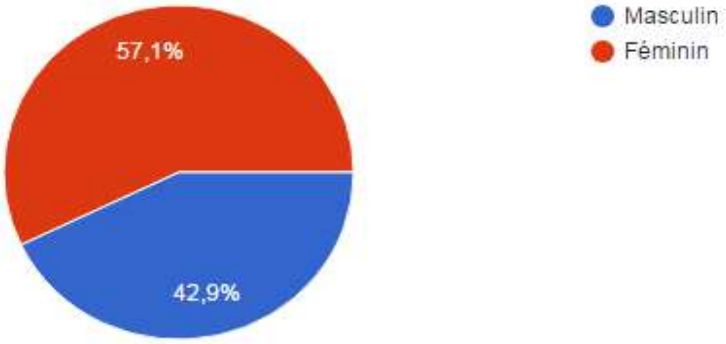

Présentation des résultats

Les résultats mentionnés ci- dessus montrent que 20 enseignants parmi 35 enseignants soit 57.1% sont du sexe féminin et 42.9% du sexe masculin.

Commentaire

Nous sommes face à un public mixte mais composé majoritairement d'un personnel féminin. Cela indique que l'enseignement de français est largement dominé par les femmes.

2-La variable âge (question 02):

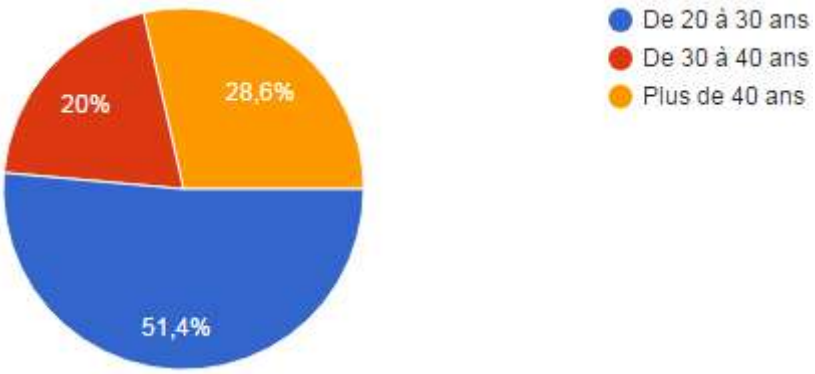

Présentation des résultats.

Plus de la moitié des enseignants soit 51.4% leur âge est compris entre 20 à 30 ans et le reste est réparti entre les deux autres intervalles dont 20% leur âge est entre 30 à 40 ans et 28.6% plus de 40ans.

Commentaire

Les pourcentages obtenus indiquent que la majorité des enseignants interrogés sont des nouveaux recrutés.

3-le palier de l'enseignement (question 3):

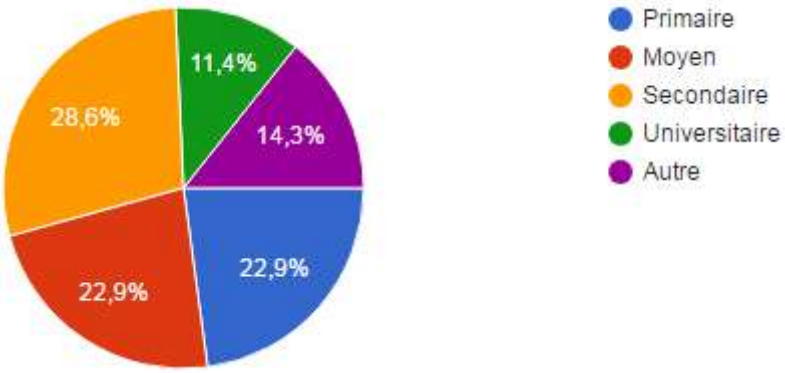

Présentation des résultats

Les enseignants de primaire et le moyen représentent 22.9%, Tandis que Les enseignants de secondaire sont 28.6% et les universitaires sont 11.4%. les autres qui sont 14.3% sont des enseignants de cours supplémentaires, deux enseignants formateurs dans la société pétrolière de SONATRACH et le 5ème est un inspecteur dans l'éducation national.

Commentaire

La population interrogée est un groupe hétérogène, mais la plupart d'eux sont des enseignants de secondaire, cela est due au statut important de cette compétence dans ce palier.

4-Le diplôme (questions 4)

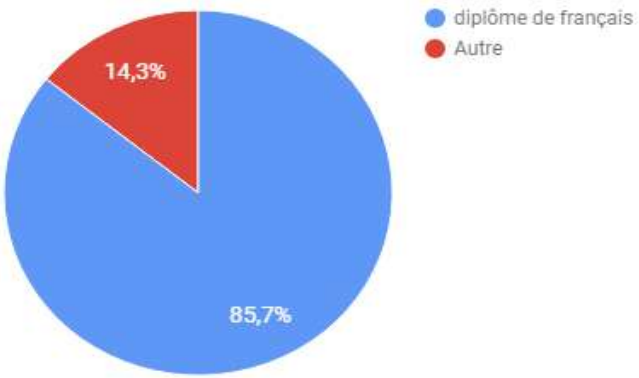

Présentation des résultats

85.7% enseignants ont un diplôme universitaire de Français. En ce qui concerne les cinq enseignants restants, ils ont d'autres diplômes tel que : l'agronomie, la géologie, l'électricité.

Commentaire

La majorité des enseignants interrogés ont un diplôme en langue française, ces résultats traduisent que les apprenants sont censés posséder un niveau suffisant pour un enseignement adéquat de l'orthographe en FLE.

5-La variable expérience (question 05) :

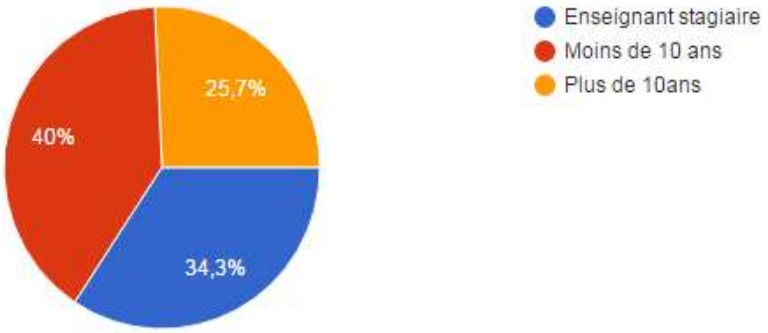

Présentation des résultats

D'après la graphie au- dessus, nous constatons que la plupart des enseignants qui ont répondu à notre questionnaire, ont une ancienneté moins de 10 ans (40%). Les 60% restants se partagent entre des enseignants stagiaires (34.3%) et des enseignants qui ont plus de 10 ans dans l'enseignement, ils sont des minorités (25.7%).

Commentaire

Notre publique qui nous aide à confirmer ou infirmer notre hypothèse est constitué d'enseignants qui ont une modeste expérience dans l'enseignement du FLE.

6-Que pensez-vous de la place accordée à l'orthographe dans les programmes éducatifs ?

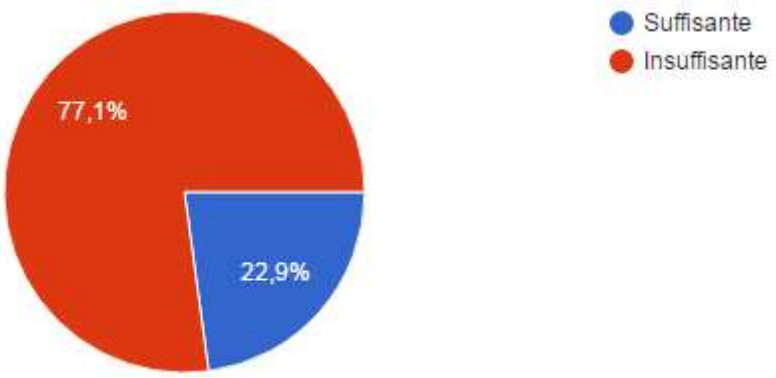

Présentation des résultats

Selon les réponses reçus, la majorité des enseignants soit 77.1% affirment que la part accordée à l'orthographe dans les manuels est insuffisante sauf 22.9% enseignant, qui a avoué que la part accordée est suffisante.

Commentaire

Nous constatons que la majorité des enseignants estime que les manuels solaire n'accord pas une place suffisante pour l'orthographe .Cela indique que les manuels scolaires sont proposés sans prendre en considération le besoin d'un apprenant du FLE.

7-Comment qualifieriez-vous l'apprentissage de l'orthographe française ?

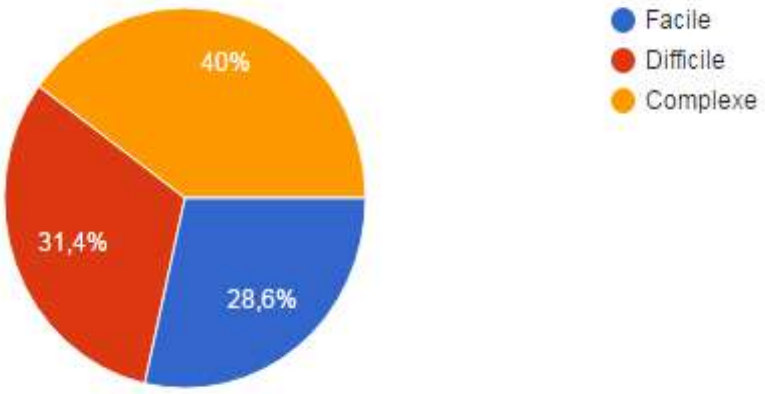

Présentation des résultats

40% des répondants ont constaté que l'orthographe de français est complexe et 31.4% ont jugé qu'il est difficile, sauf 10 enseignants qui répondent que l'orthographe est facile

Commentaire

Ces résultats constituent une mauvaise représentation sur l'orthographe chez les enseignants, cela indique que l'enseignement /apprentissage de l'orthographe en FLE n'est pas facile.

08- À votre avis, quelles sont les causes des difficultés orthographiques rencontrées par les élèves du FLE ?

Les réponses des enseignants sont réparties dans le tableau suivant :

	Les réponses des enseignants	Les pourcentages
Les difficultés des règles	-les exceptions -Les mots qui ont des lettres silencieuse ou des "en" "an" "ant" "on" vont embrouiller les étudiants. -Les règles et ses exceptions. -Plusieurs règles avec ses exceptions. -Les accents. -La langue française est connue par sa complexité d'orthographe qui influence sur son apprentissage surtout au niveau des accents. -confusion phonologique. -la multiplication des règles et les cas particuliers. -les règles avec ses exceptions. -les accords! -la graphie -il n'y a pas des règles précises -Ils ne maîtrisent pas les règles. Ils ne pratiquent pas la lecture.	37.14%
Le manque de la lecture	-le manque d'intérêt pour la lecture - Ils ne lisent pas beaucoup	34.29%

	-Absence de lecture, utilisation accrue du langage SMS et celui des réseaux sociaux -Ils ne maîtrisent pas les règles. Ils ne pratiquent pas la lecture. -la pratique insuffisante dans ce domaine -Manque de bagage linguistique chez l'apprenant. -Difficulté de lecture et l'écriture. -Les apprenants lisent moins en moins -Le manque de la manipulation de la langue en dehors des cours. -Manque de la lecture et la dictée car un seul son peut avoir plusieurs graphies. -Absence de la lecture, utilisation accrue du langage SMS et celui des réseaux sociaux. -Manque de bagage. -Le volume horaire est insuffisant, plus le manque de la lecture.	
Les stratégies de l'enseignement /apprentissage de l'orthographe	-Absence de la dictée -Les apprenants n'étudiaient pas bien L'orthographe. -Le niveau bas et le désintéressement des enseignants. -le niveau de base des étudiants, la place de l'orthographe dans le programme, ma méthode d'enseignement inappropriée -Les élèves n'accordent pas trop d'importance à la langue, la surcharge de leur programme dans toutes les matières et ils ne lisent pas suffisamment -La base commence dès l'école primaire mais à ce niveau-là on n’a pas donné une grande importance à l'écriture - au lycée, les enseignants doivent appliquer les réformes c'est à dire. la grammaire et la conjugaison au service de la compréhension car le volume horaire est réduit depuis long en compare avec la langue arabe de	20%

	plus, au primaire, au collège aussi les élèves n'ont presque rien appris: au moins les basiques doivent être assimilés à ces niveaux.	
Influence de la nouvelle technologie	-c'est une langue étrangère non pratiquée au quotidien surtout avec les SMS et le Face Book qui transgresse les règles d'écriture -L'influence des langages SMS et des réseaux sociaux, plus le manque de la lecture. -Absence de lecture, utilisation accrue du langage SMS et celui des réseaux sociaux	8.57%
Autre difficultés	-Parfois, ils écrivent les mots en tenant compte de leurs prononciations, et le problème des interférences orthographiques à travers le recours aux autres langues. -Le volume horaire est insuffisant plus le manque de la lecture.	5.71 %

Présentation des résultats

Cette question est ouverte mais elle nous a amené à plusieurs causes, qui sont :

Les règles de l'orthographe soit 37.14%, le manque de la lecture qui soit 34.29%, Les stratégies de l'enseignement /apprentissage de l'orthographe, l'influence du langage SMS et celui des réseaux sociaux, le problème des interférences orthographiques à travers le recours aux autres langues.

Commentaire

A travers les réponses données, nous constatons que la cause principale qui rend l'apprentissage de l'orthographe en FLE difficile, ce sont les règles, car dans l'orthographe française il y a plusieurs règles avec plusieurs exceptions, mais encore il y a des tournures orthographique qui n'a pas des règles. Cela rend l'enseignement /apprentissage de l'orthographe dans la classe du FLE plus difficile pour l'apprenant et pour l'enseignant.

09-Selon vous, l'apprentissage de l'orthographe passe par :

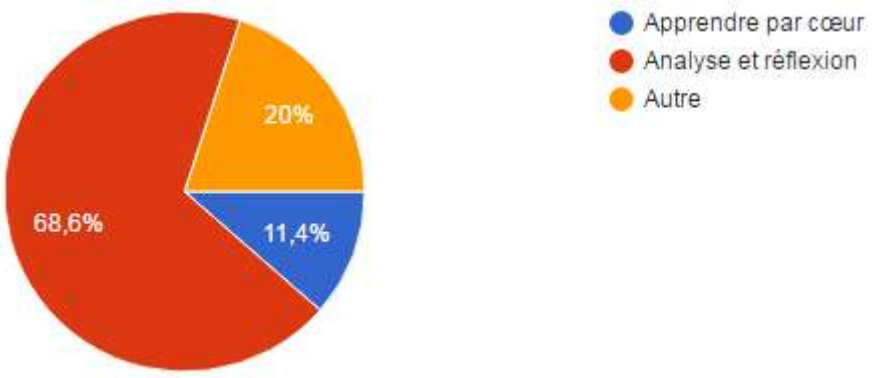

Selon 68.6% des enseignants, L'apprentissage de l'orthographe passe par une analyse et réflexion.11.4% pensent que l'apprentissage de l'orthographe se réalise par apprendre par cœur. 11.4% sont d'accord que l'apprentissage de l'orthographe vient avec la lecture.

Commentaire

Les pourcentages obtenus indiquent que l'apprentissage de l'orthographe nécessite une attention, une analyse et réflexion, l'élève doit être bien réfléchis avant d'écrire, il s'agit de mettre en application ses savoirs orthographiques**.**

10-Pour améliorer la pratique orthographique dans la classe du FLE, Quels types d'activités mettez-vous en place?

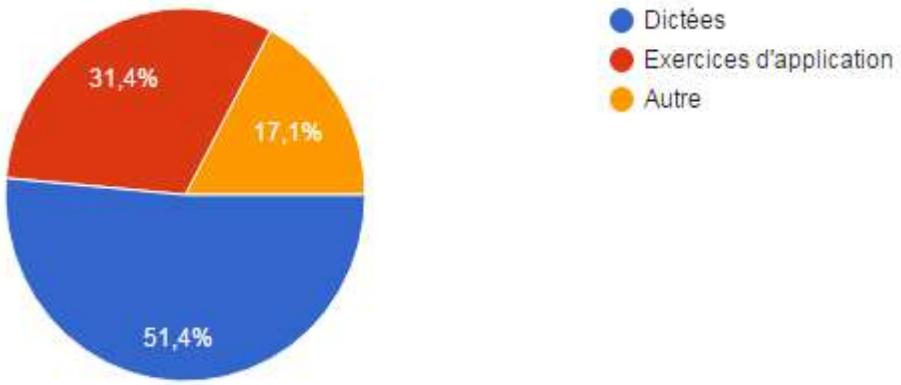

Présentation des résultats

Plus de la moitié des enseignants penche de réalisé une activité de dicté pour améliorer le niveau de leur apprenants et soit 51.4%. 31.4% fait des exercices d'application, 17.1% enseignants réalise d'autre activité.

Commentaire

La majorité des enseignants interrogés considèrent que La dictée est un bon support pour l'apprentissage de l'orthographe car elle sollicite plus ou moins, la mémoire visuelle, les connaissances phonologiques, les stratégies grammaticales…. Donc Elle est bénéfique pour susciter la réflexion des élèves.

11-souhaiteriez-vous une réforme de simplification de l'orthographe pour les apprenants du FLE ?

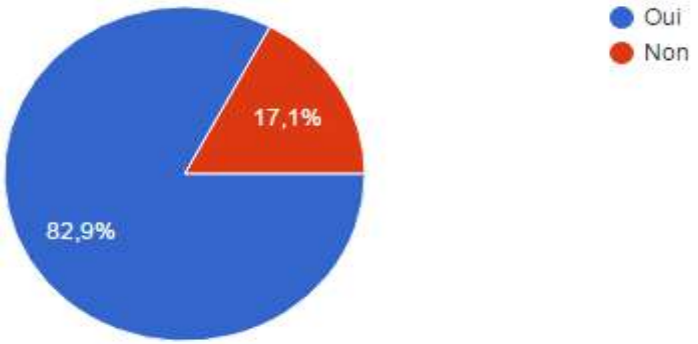

Présentation des résultats

82.9% souhaite une réforme orthographique pour les apprenants du FLE d'où 17.1% est contre une réforme orthographique.

Commentaire :

A travers les réponses à cette question, nous remarquons que la majorité des enseignants se sont mis d'accord à propos d'une réforme qui répond aux besoins de l'apprenant du FLE afin de rendre l'orthographe accessible à tous les apprenants.

12- êtes-vous au courant de la nouvelle orthographe proposée par le conseil supérieur de la langue française?

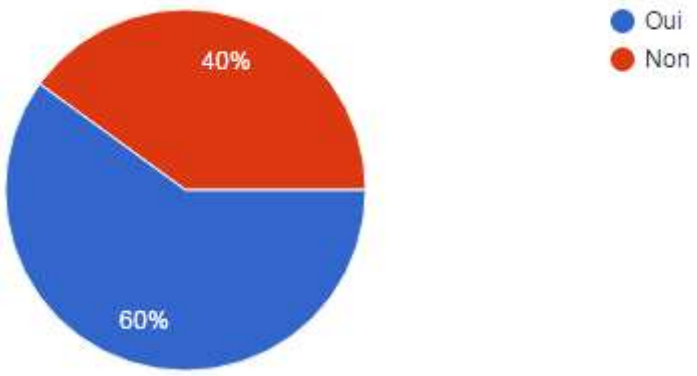

Présentation des résultats

60% des enseignants interrogés sont au courant de la nouvelle rectification proposée par le conseil supérieur de la langue française. 40% des enseignants ne sont pas au courant de la nouvelle réforme.

Commentaire

Cela indique que la nouvelle réforme a connu encore une grande diffusion dans les pays non francophones.

13-Que pensez-vous à propos de l'insertion de la nouvelle réforme de l'orthographe dans les programmes du FLE en Algérie ?

Les réponses des enseignants sont synthétisées dans le tableau au-dessous :

	Les réponses des enseignants	**pourcentage**
Pour	-Utile. -Utile -Améliorable de l'apprendre la langue français. -Sympa. -C'est intéressant. -A mon avis, je pense qu'elle est une bonne idée et une méthode efficace d'être au bain et au courant avec les nouveaux changements. - la rectification orthographique simplifie et facilite l'apprentissage de la langue française et limite les difficultés orthographiques chez les apprenants de la langue française -Important. -C'est inévitable. -On doit respecter leur façon de sauvegarder leur langue, l'Académie décide, nous suivrons!	**54.29%**

	-Sera utile et c'est le retour vers le vrai apprentissage. -C'est une nécessité plus qu'une obligation -La nouvelle réforme de l'orthographe remet en cause ce que nous avons appris déjà. -Je pense il apparut des bonnes conséquences -Il est souhaitable -Je pense que sa serrai bénéfique pour nous tous -C'est bien! -j'appuie une telle initiative -ça peut aider énormément les élèves afin de relever leur niveau de maîtrise de la langue.	
Contre	-je ne vois pas l'intérêt car l'Algérie ne fait n'appliquer que des réformes et des méthodes importées des pays où le français est langue maternelle, ici son statut reste ambiguë entre langue étrangère, seconde …deux contexte différent, deux publics distincts dont minces sont les chances de la réussite. -Personnellement je travaille toujours avec l'ancienne méthode - un chamboulement total s'effectue entre ce qui est nouveau et ancien. -attendons qu'elle soit déjà adoptée en France puis nous en discuterons! - pour ma part je ne l'adopterai pas ! -Je pense que l'orthographe française doit être maintenue, parce que l'orthographe du français est liée à l'histoire de cette langue, où les racines grecques et latines sont récurrentes. - Je ne pense pas que la langue avec sa propre orthographe va déboussoler les gens, au contraire cette réforme va tuer sa richesse. Mieux d'améliorer le niveau de l'étudiant au lieu de rabaisser le niveau de la langue sujette aux transformations	20%
Neutre	-Il y a d'autres problèmes plus importants à résoudre que celui-là. -Aucune idée -je n'ai jamais entendu d'une réforme de l'orthographe en Algérie	25.71%

	et si elle se manifeste il faut planifier les choses avant de les ramener intégralement, le milieu socioculturel n'est pas le même, il faut prendre en charge que c'est une langue étrangère pour nous et aussi l'orthographe française est compliquée. -utile mais le côté matériel demeure insuffisant -Il fait d'abord étudier le niveau et les régions -C'est peu et insuffisant -Nous devons adapter l'enseignement / apprentissage du français au niveau réel des élèves Algériens et des réalités algériennes. -Pas informé ??? -D'un côté facilite l'apprentissage mais de cette manière la langue perdre son esthétique	

Présentation des résultats

Cette question est ouverte et chaque enseignant doit exprimer son point de vue à propos de la nouvelle réforme, nous avons constaté d'après leurs réponses qu'il y a des enseignants pour une inclusion de la nouvelle réforme orthographique et il y a des enseignants contre l'intégration de la nouvelle orthographe. Et il y a des enseignants ni pour ni contre. Ils sont neutres.

Commentaire

D'après le tableau, nous constatons que la majorité des enseignants sont satisfaits d'inclure la nouvelle orthographe en FLE, pour alléger l'orthographe française et rendre l'apprentissage plus accessible pour les praticiens du FLE.

04-2-Synthèse des résultats de questionnaire :

Au vue de l'enquête par questionnaire, nous avons constaté que ces enseignants sont satisfaits à propos de l'insertion de la nouvelle règle de l'orthographe dans les manuels scolaires en Algérie. Parce que les anciennes règles ne répondent pas aux besoins de l'apprenant du FLE. Elles étaient la cause principale des difficultés rencontrées par les apprenants.

D'ailleurs, l'orthographe ancienne est un système complexe difficile à l'accessible par les apprenants du FLE, un véritable paradoxe : Il n'y a pas de règles... mais il y a des règles. Elle exige une analyse et réflexion.

En outre, les manuels scolaires accordent une place insuffisante à l'orthographe française parce que le programme scolaire de chaque cycle éducatif exige des objectifs d'apprentissage à atteindre, sans prendre en compte les besoins des élèves pour acquérir cette compétence, ce qui placera l'enseignant en situation difficile.

Dans ces conditions, la dictée reste le meilleur outil pour surmonter les difficultés orthographiques de l'apprenant.

4-3-L'analyse et interprétation de l'activité:

Pour avoir des résultats plus rapides, Nous avons utilisé le service de GOOGLE SHEETS pour analyser les données

Nous avons récapitulé les résultats obtenus dans le tableau suivant:

Les nouvelles règles	La liste des certaines mots touchées par la réforme	L'ancienne orthographe	La nouvelle orthographe
Le trait d'union Et la soudure	entre-temps	**71.7%**	**28.3%**
	extra-parlementaire	**60%**	**40%**
	mini-jupe	**60%**	**40%**
	tic-tac	**58.3%**	**41.7%**
	mille deux cent vingt-neuf	**68.3%**	**31.7%**
	bien –être	**50%**	**50%**
Le singulier et le pluriel	**des** après-midi	**60%**	**40%**
	des chasse-neige	**45%**	**55%**
Accentuation et le tréma	Entra**î**ner	**45%**	**55 %**
	Aigu**ë**	**38.3%**	**61.7%**
	Ev**é**nement	**30%**	**70%**
consonnes doubles	Giro**ll**e	**46.7%**	**53.3%**
Les graphies d'origine étrangères	cow-boy	**36.7%**	**63.3%**
	V**e**to	**18.3%**	**81.7%**
	jugement **a** priori	**20%**	**80%**
	Pizz**e**ria	**43.3%**	**56.7%**

	des scenarios	**21.7%**	**78.3%**
les anomalies rectifiées	Sou**ff**ler, boursou**f**ler	**50%**	**50%**
	Oignon	**70%**	**30%**
	Nénu**ph**ar	**53.3%**	**46.7%**

Commentaire des résultats

01-Le trait d'union :

Selon les résultats généraux de tableau, nous constatons que les apprenants privilégient le trait d'union au lieu de la soudure pour les mots composés. Cela montre que l'ancienne règle est conforme à l'usage des apprenants.

02- Le singulier et le pluriel des noms composés comportant un trait d'union

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que les réponses des apprenants sont turbulentes, certaines penchent à l'ancienne orthographe tandis que les autres à la nouvelle. Cela traduise que l'ancienne règle est accessible pour certains et inaccessible pour les autres.

03-accentuation et le tréma

D'après un constat général des résultats, la majorité des apprenants a une tendance à la nouvelle orthographe. Le manque de l'accent circonflexe sur le *i* (entrainer), le déplacement de tréma sur le *u* (aigüe) et de *è* au lieu de *é* dans le mot événement, cela indique que les anciennes règles des accents sont inaccessibles pour la majorité des apprenants.

04- La simplification des consonnes doubles.

La plupart des apprenants voit que la graphie en une seule consonne est la plus raisonnable à l'usage.

05- La simplification des graphies anciennes ou d'origine étrangère

A- Les graphies d'origine étrangères :

Il s'agit des graphies empruntées à une langue étrangère. Avec la nouvelle réforme de l'orthographe, Ces mots suivent les règles générales applicables de la langue française : le singulier, le pluriel et les accents.

D'après les résultats de tableau, la majorité des apprenants préfère les mots qui sont harmonisés avec la langue française. Parce qu'ils sont les plus proches à l'usage.

B- les anomalies rectifiées :

D'après les résultats de tableau, nous parions que les apprenants ont une tendance à l'ancienne graphie. Cela indique que l'ancienne règle est accessible dans l'usage par la majorité des apprenants.

04-4-Synthèse des résultats de l'activité:

A travers les résultats obtenus, nous avons pu classer les choix des apprenants en deux catégories:

A- L'adaptation de l'ancienne graphie : cela indique que l'apprenant a une compétence orthographique assez suffisante pour écrire en référence à l'ancienne règle de l'orthographe. Il est conscient de l'ancienne logique des règles orthographiques qui se construit progressivement pendant leur apprentissage de la langue française.

B- L'adaptation de la nouvelle graphie : cela indique que l'ancienne règle de l'orthographe n'est pas convenable à son usage. Mais également, l'apprenant n'est pas conscient à la logique de l'ancienne règle. De ce fait, l'apprenant a une tendance à écrire en nouvelle orthographe, mais encore pour échapper aux difficultés qui existent dans l'ancienne orthographe.

Conclusion générale

En termes de conclusion, nous reconnaissons que tout n'a certes pas été dit sur l'insertion de la nouvelle orthographe en FLE et nous avons juste tenté de montrer sa compatibilité avec les besoins de la classe du FLE. Nous rappelons que dans cette étude nous avons insisté à inclure la nouvelle réforme de l'orthographe française auprès les praticiens du FLE en Algérie. Cas des enseignants du FLE /des étudiants de 3ème année licence de Français université KASDI Merbah Ouargla promotion 2016-2017.

Nous nous sommes intéressées dans un premier temps à étudier l'histoire de la réforme orthographique au fils du temps jusqu'à nos jours.

Dans un deuxième temps, nous avons dévoilé la situation de l'enseignement/ apprentissage de l'orthographe en Algérie.

Il nous ait apparit nécessaire, donc, de connaitre dans quelle mesure les nouvelles rectifications orthographiques répondraient-elles aux besoins des praticiens du FLE. Pour savoir ces mesures, nous avons supposé d'abord, que la nouvelle orthographe allège considérablement les difficultés orthographiques des apprenants.

Après avoir analysé les données, nous pouvons dire que les résultats de notre recherche ont confirmé notre hypothèse de départ : Les nouvelles rectifications orthographiques peuvent alléger les difficultés orthographiques rencontrées par les apprenants du FLE**.** D'ailleurs, quand le système orthographique de Français devient plus régulier, quand il y a moins d'exceptions injustifiées et inutiles, conséquemment l'orthographe devient plus simple, conforme à son usage.

De ce fait, nous préconisons donc en tant que des étudiants ou des enseignants du FLE, d'insérer les nouvelles réformes dans les programmes éducatifs pour rendre l'apprentissage de cette langue accessible à tous les praticiens du FLE.

Bibliographie

Ouvrages

1-Blanche-Benveniste, Claire et André CHERVEL. L'Orthographe. Paris, Librairie François Maspero, 1969.

2-CATACH, Nina, L'orthographe française, Paris, Nathan Université ,1995 .

3-CATACH, Nina. L'orthographe française, traité théorique et pratique, Paris. NATHAN, 1986,

4-CHANTAL, Contant et Muller ROMAIN, rectifications de l'orthographe du français, Canada, édition du renouveau pédagogique Inc, 2010**.**

5-Chevalier, Jean-Claude, Nina Catach, Histoire de l'Orthographe française [compte-rendu], in Histoire Épistémologie Langage, Année 2003, Volume 25, Numéro 2.

6-Claude GRUAZ, Renée HONVOLT, variation sur l'orthographe et les systèmes d'écriture, Paris, HONORE CHAMPION, 2001.

7-Conseil supérieur de la langue française, les rectifications de l'orthographe, in Documents Administratifs du journal officiel de la république française, 6 décembre 1990, n° 100.

8-Document proposé par le Lycée Français de Jérusalem (AEFE zone Europe du Sud-est) et validé par M. Michel NEYRENEUF, IA-IPR d'arabe, le 15 juin 2010.

9-DOMINIQUE, Dupriez, la nouvelle orthographe en pratique, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2009.

10-Hélix, L. Histoire de la langue française. Paris, Ellipses. 2011

11-J.L, Maume, in l'apprentissage de français chez les arabophones maghrébins, in langue française, 1973, volume 19, Numéro1.

12-KANOUA, S, Culture et enseignement du français en Algérie, Alger, édition Synergies, 2008.

13-Michel, Masson, les rectifications de 1990 : aperçu historique, in Mots :orthographe et société, 1991, volume 28, numéro 01.

14-Ministère de l'éducation national, programmes et documents d'accompagnements de la langue française du cycle primaire, Alger, juin 2011.

15-NIKOLAS, FARET, Projet de l'Académie pour servir de préface à ses Statuts, université de saint- Etienne, édition publiée par jean rousselet, 2010.

Mémoire consulté :

1-Conseil supérieur de la langue française, mémoire sur l'orthographe, Québec, 22/11/2005.

2-GHELLAI, M, Analyse des erreurs et des représentations orthographiques du français par des intellectuels arabophones, Thèse de doctorat, 1997.

3-HARZELLI, Assai, Causes et difficultés des erreurs orthographiques chez les apprenants de la 1ère année moyenne. Mémoire de magistère, 2010.

4-ORIANE, BERNHARDT et ALEXANDRA, LENYA, Réforme de l'orthographe, enquête sur son application en classe, mémoire de master, université de Strasbourg, paris.16/5/2016.

Dictionnaire :

1-Dictionnaire d'étymologie Française. Auguste Scheler.1862, Bruxelle Auguste Shnée, Paris Firmin Didot. Page 301.

2-DUBOIS, J., Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973.

3-Dictionnaire didactique des langues, Paris, Hachette 1976.

Sitographie :

1-Baromètre Voltaire, « Les Français et l'orthographe ». 1re édition jeudi 11 juin 2015, http://www.projet-voltaire.fr/documents … ltaire.pdf .consulté le 11/5/2017.

2-Chantal Contant, information sur l'orthographe moderne recommandée, www.chantalcontant.info, consulté le 13/11/2016.

3-Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français, la nouvelle orthographe, www.nouvelleorthographe.info.consulté le 13/11/2016.

4-L'Association pour la nouvelle orthographe, La nouvelle orthographe et l'enseignement,https://www.orthographe-recommandee.info/enseignement/,(consulté le 24/12/2016).

5-L'orthographe française, http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/orth/ortho.htm,consulté le 11/05/2017.

6-Marie, Piquemal, Najat Vallaud-Belkacem pour une dictée quotidienne, http://www.liberation.fr/france/2015/09/18/education-la-rentree-des-programmes_1384711 consulté le 24/12/2016).

7-Jacques, Leclerc, l'aménagement linguistique dans le monde, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/index.html,consulté le : 30/05/2017.

Annexes

Pour une inclusion de la nouvelle réforme de l'orthographe française en Algérie Cas: les étudiants de 3 ème année universitaire de français

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin d'étude de Master en sciences du langage, nous menons une recherche qui s'intitule " Pour une inclusion de la nouvelle réforme de l'orthographe française en Algérie Cas: les étudiants de 3 ème année universitaire de français. Nous proposons ce questionnaire aux enseignants de français. Nous vous invitons de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

*Obligatoire

1. **01)Sexe :** *

   Une seule réponse possible.

   - Masculin
   - Féminin

2. **02) Quel est votre tranche d'âge?** *

   Une seule réponse possible.

   - De 20 à 30 ans
   - De 30 à 40 ans
   - Plus de 40 ans

3. **03)Dans quel palier enseignez-vous ?** *

   Une seule réponse possible.

   - Primaire
   - Moyen
   - Secondaire
   - Universitaire
   - Autre :

4. **04) Quel diplôme avez-vous?** *

   Une seule réponse possible.

   - diplôme de français
   - Autre :

5. **05) Quelle est votre ancienneté dans l'enseignement?** *

   Une seule réponse possible.

   - Enseignant stagiaire
   - Moins de 10 ans
   - Plus de 10ans

6. **06) Que pensez-vous de la place accordée à l'orthographe dans les programmes éducatifs ? ***

Une seule réponse possible.

- Suffisante
- Insuffisante

7. **07) Comment qualifieriez-vous l'apprentissage de l'orthographe française ? ***

Une seule réponse possible.

- Facile
- Difficile
- Complexe

8. **08) À votre avis, quelles sont les causes de difficultés orthographiques rencontrées par les apprenants du FLE ?. ***

9. **09) Selon vous, l'apprentissage de l'orthographe passe par: ***

Une seule réponse possible.

- Apprendre par cœur
- Analyse et réflexion
- Autre :

10. **10) Pour améliorer la pratique orthographique dans la classe du FLE, Quels types d'activités mettez-vous en place? ***

Une seule réponse possible.

- Dictées
- Exercices d'application
- Autre :

11. **11) Souhaiteriez-vous une réforme de simplification de l'orthographe pour les apprenants du FLE ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

12. **12) êtes-vous au courant de la nouvelle orthographe proposée par le conseil supérieur de la langue française? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

13. **13) Que pensez-vous à propos de l'insertion de la nouvelle réforme de l'orthographe dans les programmes éducatifs du FLE en Algérie ? ***

Remerceiment

Nous vous remercions pour votre temps.

Fourni par
Google Forms

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

La consigne: choisissez la graphie la plus conforme à l'usage de la langue française

a) entre-temps ◯ b) entretemps ◯

a) extra-parlementaire ◯ b) extraparlementaire ◯

a) mini-jupe ◯ b) minijupe ◯

a) tic-tac ◯ b) tictac ◯

a) cow-boy ◯ b) cowboy ◯

a) bien -être ◯ b) bienêtre ◯

a) mille deux cent vingt-neuf ◯ b) mille- deux –cent- vingt-neuf ◯

a) **des** chasse-neige ◯ b) des chasse-neiges ◯

a) **des** après-midi ◯ b) des après midis ◯

a) **des** scenario ◯ b) des scénarios ◯

a) **é**vénement ◯ b) évènement ◯

a) entra**î**ner ◯ b) entrainer ◯

a) aigu**ë** ◯ b) aigüe ◯

a) v**e**to ◯ b) véto ◯

a) jugement **a** priori ◯ b) jugement à priori ◯

a) giro**ll**e ◯ b) girole ◯

a)pizz**e**ria ◯ b) pizzéria ◯

a) Sou**ff**ler, boursou**f**ler ◯ b) souffler, boursouffler ◯

a)**oi**gnon ◯ b) ognon ◯

a) nénu**ph**ar ◯ b) nénufar ◯

Le résumé des règles

A TRAIT D'UNION ET SOUDURE

On écrit en un seul mot :

A1 les mots composés des préfixes **contr(e)-** et **entr(e)**
Contremesure, contrôle, contrepoison, s'entraider. p. 20

A2 les mots composés des préfixes **extra-, infra-, intra-** et **ultra-** (sauf devant **i** et **u**)
Extraordinaire, infrarouge, intraveineux. p. 21

A3 les mots composés d'éléments savants, en particulier en **-o** (sauf devant **i** et **u**)*
Sont exclus de cette règle les noms propres et géographiques lorsqu'il y a une relation de coordination entre les deux termes (franco-québécois).
Antiâge, antioxydant, hydroélectrique, socioculturel. p. 22-23

A4 les onomatopées et des mots d'origine étrangère
Coincoin, ticlac, baseball, cowboy, weekend. p. 24-25

A5 les composés de type VERBE+**tout**, plusieurs composés avec **bas(se)-, bien-, mal-, mille-, haut(e)-**, et quelques autres composés.
Mangetout, bassecour, bienêtre, plateforme, terreplein. p. 26-27

A6 Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.
Vingt-et-un, trois-cent-deux, cinq-millions. p. 28-29

B PLURIEL

Le singulier et le pluriel sont réguliers dans :

B1 les noms composés avec trait d'union de type VERBE+NOM ou PRÉPOSITION+NOM (sauf s'il s'agit d'un nom propre)
Un presse-fruit, des presse-fruits; un sans-cœur, des sans-cœurs. p. 30-31

B2 les mots empruntés à d'autres langues (sauf s'ils ont valeur de citation).
Des raviolis, des matchs, des maximums. p. 32-33

C ACCENTS ET TRÉMA

C1 On remplace **è** par **é** lorsque la syllabe qui suit contient un « e muet ». C'est notamment le cas au futur et au conditionnel des verbes comme **céder** et dans les inversions rares avec **-je**.
Sont exclus de cette règle les préfixes **dé-** et **pré-**, les mots **médecin** et **médecine**, et les mots commençant par **é-**.
Crémerie, événement, tu céderas, il suggérerait, eussé-je p. 34-35

C2 L'accent circonflexe disparaît sur les lettres **i** et **u**.
Sont exclus de cette règle les masculins singuliers **dû, mûr, sûr**, les formes **jeûne** et **jeûnes**, les formes de **croître** qui se confondraient avec celles de **croire**, et les terminaisons verbales du passé simple et du subjonctif.
Paraître, boîte, fraîche, envouter, goût. p. 36-37

C3 Le tréma est déplacé sur la lettre **u** qui correspond à un son dans les suites **-güe-** et **-güi-**, et il est ajouté dans quelques mots.
Aiguë, ambiguïté, gageüre. p. 38-39

C4 Les mots empruntés à d'autres langues prennent les accents français (sauf s'ils ont valeur de citation).
Pizzéria, à postériori, diésel, médio, placébo. p. 40-41

D CONSONNES DOUBLES

D1 Les verbes en **-eler** et en **-eter** se conjuguent comme **geler** et **acheter** : leur conjugaison fait **-èle** et **-ète** (et non **-elle** et **-ette**). Les dérivés en **-ment** s'alignent sur le verbe.
Sont exclus de cette règle les verbes **appeler, jeter** et leur famille (y compris **interpeler**).
Il époussète, elle ensèlera, ruisselement. p. 42-43

D2 Une consonne qui suit le son « e » doit être simple (et non double).
Dentelière, prunelier, interpeler. p. 44

D3 Les mots en **-ole** et les verbes en **-oter** (et leurs dérivés) s'écrivent avec une consonne simple.
Sont exclus de cette règle les mots **colle, folle** et **molle** et leurs dérivés, de même que les verbes en **-otter** qui sont construits sur la base d'un nom en **-otte** (comme **monôtter**, de **monotte**).
Corole, corolaire, frisoter, cachoterie. p. 44-45

E-F ANOMALIES RECTIFIÉES

E Le participe passé du verbe **laisser** est invariable devant un infinitif.
Je les ai laissé dormir. p. 46

F1 Les incohérences de certaines familles de mots sont rectifiées.
Boursouffler, charriot, combattif, imbécilité. p. 46

F2 Certaines anomalies sont supprimées, notamment les incohérences de certaines séries.
Assoir, douçâtre, levreau. p. 47

F3 Un accent est ajouté dans quelques mots du français où il manquait.
Asséner, réfréner, gélinotte. p. 48

F4 Les finales **-illier** et **-illière** sont remplacées par **-iller** et **-illère** lorsque le **i** qui suit les deux **l** ne s'entend pas.
Sont exclus de cette règle les noms d'arbres.
Jouiller, quincailler, serpillère. p. 49

G RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

G Lorsque plusieurs formes sont en usage, on privilégie la graphie la plus simple et celle qui est la plus proche de l'orthographe française. De plus, on francise certaines graphies étrangères.
Shampoing, cacahouète, goulache, rockeur, tolitelle. p. 50-51

Source : *Les rectifications de l'orthographe du français*, de Chantal Contant et Romain Muller, EAP/De Boeck. Le plan des règles est inspiré de www.renouvo.org

Résumé

Ce mémoire de recherche a pour sujet « pour une inclusion de la nouvelle réforme de l'orthographe française en Algérie». L'objectif de cette étude est d'étudier la compatibilité de la nouvelle réforme préconisée par Le Conseil Supérieur de la Langue Française avec les besoins orthographiques des praticiens du FLE et par conséquent de connaître son influence sur l'usage de FLE. La problématique est par conséquent la suivante : ***Dans quelle mesure les nouvelles rectifications orthographiques répondent-elles aux besoins des praticiens du FLE.*** Dans ce contexte nous avons supposé que la nouvelle orthographe allège considérablement les difficultés orthographiques des apprenants du FLE. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons adapté la méthode descriptive analytique qui semble convenable pour analyser nos outils d'investigation : un questionnaire en ligne et une activité pratique.

Les résultats obtenus peuvent confirmer notre hypothèse de départ que Les nouvelles rectifications orthographiques peuvent alléger les difficultés orthographiques rencontrées par les apprenants du FLE**.**

Mots clés : orthographe, la nouvelle réforme, les difficultés, la compatibilité, les praticiens du FLE.

الملخص

تتعلق أطروحة هذا البحث بإدخال إصلاحات الهجاء الفرنسي الجديد في الجزائر" والهدف من هذه الدراسة هو معرفة مدى توافق الإصلاحات الجديدة التي طالب بها المجلس الأعلى للغة الفرنسية مع احتياجات ممارسي اللغة الفرنسية كلغة أجنبية و تأثيره على استعمالها. وبالتالي نطرح الإشكالية التالية : إلى أي مدى تلبي إصلاحات الهجاء احتياجات متعلمي الفرنسية كلغة أجنبية .؟ وفى هذا السياق يفترض أن يقلص الهجاء الجديد إلى حد كبير الصعوبات التي يواجهها الطلبة الأجانب. و للتحقق من صحة هده الفرضية, اعتمدنا على المنهج التحليلي الوصفي الذي يبدو مناسب لتحليل كل من الاستبيان والنشاط . و من خلال النتائج المحصل عليها تأكدنا من صحة فرضيتنا وهي أن التصحيحات الإملائية الجديدة بإمكانها تجنب صعوبات التي يواجهها المتعلمين الأجانب.

الكلمات الدالة: الهجاء, الإصلاح, الصعوبات, التوافق, ممارسي اللغة الفرنسية كلغة أجنبية

Abstract

The subject of this study is "Inclusion of the new French orthography reform in Algeria". The objective of this research is to study the compatibility of the new reform recommended by the Higher Council of the French Language with the orthography needs of FLE practitioners and consequently to know its influence on using FLE . Therefore, the problematic is the following: what extent do the new orthography rectifications replie at the needs of FLE practitioners? In this context, we assumed that the new spelling reduces considerably the difficulties orthographic of the learners of the FLE. To verify this hypothesis, we adapted the descriptive analytical method that seems appropriate to analyze our investigative tools: an online questionnaire and a practical activity. The results obtained can confirm our initial hypothesis that new orthography rectifications can all avoid all difficulties encountered by learners of the FLE.

Keywords: orthography, new reform, difficulties, compatibility, FLE practitioners.Haut du formulaire